

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/08/2011	C.S	100/100	INPE: 091249789	Dr. ANAS SADDI Cardiologue Farah Salam, Imme. 91 Etage 1, Unité 8 GH 39 - El Qalaa Casablanca Tél : 0522 89 80 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. TIR Abdellaziz 88, Route M'hamed Hay Hassan Té: 0522 90 21 67 Casa	18/01/2018	350,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ANAS SAIDI

Spécialiste en Cardiologie
et maladies vasculaires

Hypertension Artérielle

Electrocardiogramme

Echocardiographie Doppler Transthoracique

Holters Rythmique et Tensionnel



الدكتورأنس سعیدی

اختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

ارتفاع الضغط الدموي

تخطيط القلب

فحص القلب بالصدى

تسجيل دقات القلب وقياس الضغط الدموي

Le: 26.08.2021.

Ordonnance

CHA MA AR CLE

175,20 x 2



LOT 210904
EXP 04 2024
PPV 175.20 DH

VIARTE x 160

350,40

160 x 5

175,20
175,20

PHARMACIE POLYC

Dr. TIR Abdelaziz

58, Route Mly Thami Hay Hassan
Tel: 0522 90 21 67 Casa

113 mois

Dr. ANAS SAIDI

Cardiologue

Farah Salam, Imm 91 Etage1 Porte 8
GH 39 - El Oulfa Casablanca
Tél : 0522 89 80 07



فرج السلام عمارة 91 الطابق الأول رقم 8 تجزئية 39 الألفية الدار البيضاء

Farah Salam. Imm 91 Etage1 Porte 8, GH 39 - El Oulfa Casablanca

0522 89 80 07 - URGENCIE: 06 58 81 44 34 drsaidianas22@gmail.com





MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Le 26.08.2021.

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE (✓)

(A adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

A remplir par le praticien

Je soussigné:

Dr. ANAS SAIDI
Cardiologue

Faïdha Sâlam, Immeuble 91, Elagej 1, Porte 8
GH 39 - El Oulfa Casablanca
Tél: 0522 89 80 07

Certifie que Mlle, Mme, M :

CHIAMA ARCHIE

Présente

WAH

Nécessitant un traitement d'une durée de:

3 mois

VARIGERA 160 — 1-10177

Dont ci-joint l'ordonnance:

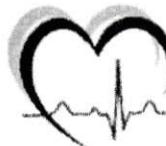
(A défaut noter le traitement prescrit):

Dr. ANAS SAIDI
Cardiologue

Faïdha Sâlam, Immeuble 91, Elagej 1, Porte 8
GH 39 - El Oulfa Casablanca
Tél: 0522 89 80 07

(✓) : Valable 3 mois

Contact: 05-22-22-78-14 Fax 05-22-22-78-18



Nom Prénom : CHAMA ARCHE

Le : 26-08-2021

Compte rendu d'échocardiographie

Ventricule gauche non dilaté (DTD=49mm), non hypertrophié (PS=9mm ; PP=10), de bonne fonction systolique globale et segmentaire FEVG=65% en SB)

Oreillette gauche non dilaté (diamètre antéro-postérieur =39mm ; surface=15cm²)

Aorte non dilaté (aorte initiale=25mm ; aorte ascendante=32mm)

Ventricule droit non dilaté (diamètre en apical 4 cavités=28mm) de bonne fonction systolique (TAPSE=26mm ; pic de l'onde S en DTI à l'anneau tricuspidé =12cm/s)

Oreillette droit non dilaté (surface=10cm²)

Valve mitrale fine absence d'insuffisance mitrale. Flux antérograde (E=0.63m/s ; A=0.52m/s ; TDA=259ms ; E'=0.14m/s) PRVG normale

Valve aortique fine. Flux antérograde=1.4m/s

Valve pulmonaire fine. Flux antérograde=1ms

Valve tricuspidé fine. Absence d'insuffisance tricuspidé

Veine cave inférieure fine plainte

Péricarde sec


Dr. ANAS SAIDI
Cardiologue

Farah Salam, Imm 91 Etagé 1 Porte 8
GH 39 - El Oulfa Casablanca
Tél : 0522 89 80 07